

EDUCATRICE / EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

Synthèse de l'offre

Employeur :	C.C.A.S DE ST-MARTIN-LE-VINOUX
Référence :	O03819108225
Date de dépôt de l'offre :	06/02/2020
Type d'emploi :	Emploi permanent
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	Dès que possible
Date limite de candidature :	08/03/2020
Service d'affectation :	Multi-accueil

Lieu de travail :

Département du lieu de travail :	Isère
Secteur géographique :	Grenoble Elargi
Lieu de travail :	454 rue Félix Faure 38950 Saint-martin-le-vinoux

Détails de l'offre

Grade(s) :	Educateur de jeunes enfants de 2ème classe
Famille de métier :	Education et animation
Métier(s) :	Éducatrice / Éducateur de jeunes enfants

Descriptif de l'emploi :

Sous l'autorité de la directrice du multi-accueil, elle conçoit et met en oeuvre les projets pédagogiques et coordonne les projets d'activités qui en découlent. Elle/il participe aux soins d'hygiène et de bien-être des enfants. Elle/il accompagne les parents dans l'éducation de leur enfant. Conçoit et met en oeuvre les projets pédagogiques et coordonne les projets d'activités qui en découlent. Accompagne les parents dans l'éducation de leur enfant.

Profil demandé :

CONDITIONS DU POSTE ET QUALITES REQUISES Temps fractionné, grande amplitude horaire. 35 heures sur cinq jours. Diplôme d'Etat d'Éducatrice de jeunes enfants obligatoire et concours de la FPT indispensable pour la titularisation ou Éducatrice déjà en poste dans la FPT. Capacité à travailler en équipe, Maîtrise de

techniques d'animation, de créativité et d'expression, Connaissance de l'influence du genre dans la socialisation précoce et l'éducation du tout petit, Connaissance du développement psychomoteur et psychoaffectif de l'enfant, Pratique de méthodes d'observation et d'écoute active, Connaissance des indicateurs d'alerte dans les comportements de l'enfant, Connaissance de l'environnement territorial, des instances et processus de décision de la collectivité, Connaissance des orientations et des priorités des élus.

Mission :

Activités :

Elle/il participe à l'élaboration du projet d'établissement,

Elle/il élabore et met en oeuvre des projets pédagogiques,

Elle/il collabore au travail d'équipe dans le cadre de la structure

Elle/il conduit les projets pédagogiques en lien avec le projet éducatif

Elle/il évalue les activités menées dans le cadre du projet éducatif

Elle/il gère la relation avec les parents ou les substituts parentaux,

Elle/il participe à l'organisation des conditions d'accueil de

l'enfant et de sa famille,

Elle/il prend en compte la diversité culturelle des familles dans le cadre du fonctionnement d'une structure de service public,

Elle/il anime et met en oeuvre des activités éducatives,

Elle/il organise et anime un atelier éducatif,

Elle/il développe et anime des activités manuelles et artistiques, culturelles et d'éveil, Elle/il formule un avis sur le choix des matériels éducatifs;

Elle/il participe aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être des enfants.

Elle/il analyse les besoins

affectifs, sociaux physiques des enfants,

Elle/il crée les conditions du bien-être individuel et collectif de l'enfant (hygiène, confort, etc...)

Elle/il établit des relations éducatives avec les enfants

Elle/il repère les signes de mal être physique ou psychique de l'enfant et en informe la responsable de la structure

Elle/il est garante de l'image des services de la commune auprès de la population.

En contact avec les usagers et les partenaires, elle/il est à l'écoute de ses interlocuteurs et sait rendre compte à sa hiérarchie.

Elle/il observe les règles statutaires de discrétion et de réserve professionnelle

Contact et informations complémentaires : Lettre de motivation et curriculum à adresser à Monsieur le Président du CCAS 40, avenue Général Leclerc 38950 Saint-Martin-Le-Vinoux

Téléphone collectivité : 04 76 85 14 50

Adresse e-mail : s.blanc@smlv.fr

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.